

RÉGLEMENT

Tout participant doit fournir obligatoirement :
1 certificat médical datant de moins d'un an attestant de son « aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou la photocopie de sa licence en cours de validité attestant son appartenance à la FFA. Attention depuis 2008, la licence visant une discipline sportive différente n'est plus valable.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SANS LA PRÉSENTATION D'UN DE CES DEUX DOCUMENTS ET DU RÉGLEMENT PAR CHÈQUE.

INSCRIPTIONS

Par courrier avant le 4 septembre 2014 à la Section Athlétisme : 15, rue de Lorraine, 78200 Mantes-la-Jolie ou sur place le matin de la course. Clôture des inscriptions à 9h15.

DOSSARDS

Retrait des dossards à partir de 8h le dimanche 6 septembre 2015 au stade municipal Jean-Paul-David, avenue Albert-Camus. Épingles non fournies par l'organisation.

RÉSULTATS

À partir du 7 septembre 2015 sur le site internet :
asmantesathlétisme.com
01 34 77 23 34

VESTIAIRES ET DOUCHES

À disposition au stade municipal Jean-Paul-David. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

STATIONNEMENT

Parking du lycée St-Exupéry - rue Marcel-Fouque.

SÉCURITÉ / ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité sera assurée par la Police et les signaleurs. La couverture médicale sera assurée par un médecin.

Ce bulletin est téléchargeable sur le site internet
asmantesathlétisme.com



11^e ÉDITION

FOULÉES

MANTOIS-VEXIN

DIMANCHE 6 SEPT 2015

10 KM & 20 KM : DÉPART 9H30
STADE MUNICIPAL JEAN-PAUL-DAVID
AVENUE ALBERT-CAMUS > MANTES-LA-JOLIE

asmantesathlétisme.com | www.manteslajolie.fr



11^e ÉDITION

FOULÉES MANTOIS-VEXIN DIMANCHE 6 SEPT 2015

Départ et arrivée des courses au stade municipal Jean-Paul-David

Avenue Albert-Camus, 78200 Mantes-la-Jolie.

10 & 20 KM : départ à 9h30

Courses inscrites au Challenge des Yvelines
Courses ouvertes aux personnes licenciées ou non,
à partir de cadets pour le 10 km et de 18 ans
pour le 20km.

TARIFS

10 km : 8€ (10€ sur place)

20 km : 10€ (12€ sur place)

Chèque à l'ordre de l'ASM athlétisme.

PARCOURS (1 BOUCLE)

Départ (9h30) avenue Albert-Camus

(près de la patinoire), parcours sur route, en sous-bois
(chemin de terre et empierré), piste cyclable en bords
de Seine, Stade nautique international Didier-Simond.

Arrivée sur la piste (1 tour) du Stade municipal
Jean-Paul-David.

10 KM : 1 BOUCLE | 20 KM : 2 BOUCLES

RÉCOMPENSES À TOUS LES ARRIVANTS

Coups aux premiers de chaque catégorie.

Lots (non cumulables) aux premiers hommes et femmes
ainsi qu'aux premiers vétérans hommes et femmes.

BULLETIN D'INSCRIPTION 11^{èmes} FOULÉES DU MANTOIS-VEXIN

À envoyer avant le 4 septembre 2015

10 KM 20 KM

cocher la case correspondante

NOM :

PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE :

SEXE : Féminin Masculin

ADRESSE :

.....

TÉL. :

CLUB FFA :

N° DE LICENCE :

NON LICENCIÉ

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS NON LICENCIÉS POUR LES 10 KM.

Je soussigné(e).....

autorise ma fille, mon fils à participer
aux 11^e Foulées du Mantois-Vexin.

Le Signature :

À renvoyer avant le 04/09/2015 accompagné de votre chèque bancaire
à l'ordre : ASM Athlétisme / 15, rue de Lorraine 78200 Mantes-la-Jolie.